



Compte-rendu de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 13 février 2018
à 20 h 00
salle de "La Rotonde"

Présents :

Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSENS, Gabriel BOUISSOU, Séverine CAMES, Yannick CHATELET, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Anne DELRIEU, Fanny DOMERGUE, Claude DUCERT, Anne FAURES, Henri de FERLUC, Laure FRENDRO-ROSSO, Laurent GONZALEZ, Marie-Viviane LACAN, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA

Absentes et excusées :

Sabrina MIGNONAT, Béatrice HONTARREDE

Absents excusés ayant donné procuration :

Fathi AÏDLI à Laurent CHERUBIN
Sophie AVRIL à Fabrice BAUDEAU
Olivier BONNAMY à Laure FRENDRO-ROSSO
Élodie CAMBOU à Fanny DOMERGUE
Eric CHERDO à Anne FAURES
Christine MASOT à Anne DELRIEU

Désignation du Secrétaire de séance :

☞ Marc PRIDO est désigné Secrétaire de séance.

I. Informations

1/ Informations portant sur le SICOVAL : Présentation nouvelle gouvernance du Sicoval par Monsieur le Président Jacques Oberti

M. le Maire ouvre la séance à 20h00 en donnant la parole à Jacques OBERTI, Président du Sicoval.

Celui-ci présente à l'aide du support visuel ci-joint la nouvelle gouvernance du Sicoval.

Après cette présentation M. Le maire aborde alors l'ordre du jour tel qu'il a été détaillé dans le dossier préalablement transmis au conseil municipal.

2/ Informations portant sur es contractuels remplaçants ,

Le conseil municipal prend acte de la transmission de ces informations.

II. Administration Générale

3/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23.01.2018

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de procès-verbal du conseil municipal du 23 janvier dernier

4/ Avenant à la convention de mise à disposition temporaire au profit du Sicoval d'un terrain communal pour l'accueil d'une aire de grand passage.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de délibération relative à l'avenant de la mise à disposition d'un terrain communal pour l'accueil des gens du voyage dont une aire de grand passage.

III. Comptabilité Finances

5. Avance de subvention à la coopérative scolaire élémentaire.

Le conseil municipal approuve ce projet à l'unanimité.

6. Débat d'orientation budgétaire 2018.

Présentation du document, le débat est ouvert et porte sur diverses questions notamment l'évolution des dépenses et des recettes, la fiscalité, l'évolution du personnel etc... Il est convenu que des documents précis seront communiqués notamment en ce qui concerne la répartition du foncier bâti entre le village et la zone Enora ainsi que des compensations de l'état en matière fiscale du foncier bâti.

Le conseil municipal prend acte de ce débat et du rapport présenté.

IV. Ressources Humaines

7/ Création de postes liés aux avancements de grade de l'année 2018.

Le conseil municipal approuve ce projet à l'unanimité.

8/ Création d'un poste suite à promotion interne du second semestre 2017.

Le conseil municipal approuve ce projet à l'unanimité.

V. Marchés Publics

9/ Construction de la future salle des fêtes - Concours restreint de maîtrise d'œuvre choix du lauréat.

Après présentation des trois projets retenues dans le cadre du concours et l'analyse du procès-verbal du jury en date du 19 janvier dernier , des échanges ont eu lieu entre les membres du conseil municipal. A l'issue de ces échanges, le conseil municipal adopte par 20 votes favorables contre trois votes défavorables et deux abstentions le projet de délibération ci-dessus.

VI. Travaux

10. Dénomination d'une voie privée : le clos des Campels.

Le conseil municipal approuve ce projet à l'unanimité. Il est précisé que le terme « Esquirols » (Ecureuils en Occitan) sera mentionné sous le nom « écureuils » sur la plaque de rue.

11. Effacement des réseaux Chemin de la Payssière.

Le conseil municipal approuve ce projet à l'unanimité.

Il est indiqué que le conseil municipal souhaite obtenir des précisions sur le financement d'orange dans l'effacement des réseaux de télécommunications.

La totalité de l'ordre du jour ayant été abordé M. le Maire donne la parole aux conseillers municipaux pour les questions diverses :

- Indemnisation des candidats lors de prochains concours : il sera pris en compte une vigilance particulière afin de ne rémunérer que les candidats ayant répondu strictement au règlement de concours.
- Déboisement d'une parcelle en limite de la commune de Saint Orens : il est confirmé que celle-ci appartient à un particulier qui a procédé à un nettoyage de sa parcelle. Par ailleurs, il sera demandé de prévoir le classement de ce sous-bois dans le cadre si possible de la prochaine modification du PLU.
- Présence de sangliers sur la commune : il est indiqué que des battues auront lieu régulièrement et que de nombreuses bêtes sont abattues.

La parole est ensuite donné de au public :

- Signalisation de certaines rues du parc de Labège : après un recensement des besoins une mise aux normes sera effectuée.
- Vitesse excessive chemin de CANTELOUP : des contrôles seront effectués pour respecter les 50 kms/h prévus.

La séance est alors levée à 22h15.

